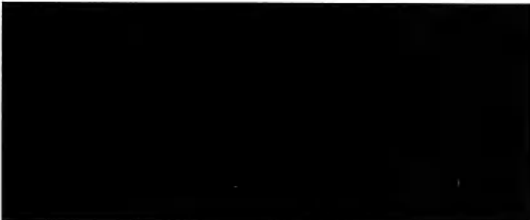




Société de transmission électrique de Cedars Rapids limitée

Le 10 septembre 2018

Pierre Gagnon, Ad. E.
Vice-président exécutif – Affaires
corporatives et chef de la gouvernance
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



Objet : Demande d'accès à l'information C-6293

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 9 août 2018 et dans laquelle vous nous demandez :

« Veuillez fournir le nombre d'employés au sein de Société de transmission électrique de Cedars Rapids limitée ayant un salaire annuel supérieur à 100 000 \$, la moyenne de salaire desdits employés, ainsi que le salaire le plus élevé et le moins élevé desdits employés. Veuillez séparer les données en fonction de si lesdits employés sont à l'institution ou au sein d'un organisme relevant de l'institution et, le cas échéant, de quel organisme relèvent-ils: »

En réponse à votre demande, nous vous informons qu'il n'y a aucun employé ayant un salaire annuel de base qui excède 100 000 \$ au sein de la Société de transmission électrique de Cedars Rapids limitée. De plus, aucun employé de cette société n'est affecté au sein d'un organisme qui relève d'elle.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon

p. j.